

ETAT No. 6, C.

INDIQUANT le montant de mandats d'articles d'argent émis dans Manitoba sur le Nouveau-Brunswick ; la commission reçue sur iceux, et le montant de mandats d'articles d'argent payés dans Manitoba, émanant des bureaux de mandats d'articles d'argent dans le Nouveau-Brunswick, pendant l'année expirée le 30 juin 1875.

MANITOBA.

Nom du bureau.	Comté.	Montant des mandats émis.	Total des commissions reçues.	Montant des mandats payés.
		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Fort Garry.....	Selkirk.....	572 50	3 10	1,064 00

T. FOURNIER,

Maitre-Général des Postes.

P. LE SUEUR,

Surintendant en chef.

ETAT No. 6, D.

INDIQUANT le montant de mandats d'articles d'argent émis dans Manitoba sur Terre-neuve ; la valeur de tels mandats en cours du Canada ; les commissions reçues sur iceux, et le montant de mandats d'articles d'argent payés dans Manitoba, émanant des bureaux de mandats d'articles d'argent dans Terre-neuve, pendant l'année expirée le 30 juin 1875.

MANITOBA.

Nom du bureau.	Comté.	Montant des mandats émis.	Total des commissions reçues.	Montant des mandats payés.
		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Fort Garry.....	Selkirk.....	12 00	0 25

T. FOURNIER,

Maitre-Général des Postes.

P. LE SUEUR,

Surintendant en chef.